

## Relevé de délibérations

Le conseil scientifique de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 23 juin 2021, a approuvé :

- Le procès-verbal du conseil scientifique en date du 7 avril 2021 sous réserve de différentes remarques.
- L'arbitrage du 2<sup>ème</sup> appel d'offres du Fonds recherche concernant les demandes de financement dans le cadre des manifestations internationales sur l'année 2021. Le montant alloué s'élève à 13 750 euros.
- Le bilan 2018-2021 et la stratégie 2021-2023 concernant le label HRS4R octroyé par la Commission européenne.

Le conseil scientifique a pris connaissance :

- Du rapport d'activité 2020 de l'ENS de Lyon
- De la réponse de l'ENS de Lyon à l'AAP Excellence du PIA 4

Le conseil scientifique a engagé une discussion sur l'interdisciplinarité à la suite d'un exposé de Thomas Lecuit et Patrice ABRY

Le Président du Conseil Scientifique

Jean-Louis BARRAT

